

10.3 Établissements - Enseignants

L'enseignement du premier degré compte un peu moins de 54 300 écoles à la rentrée 2009 contre un peu moins de 54 900 en 2008. Cette baisse touche aussi bien le secteur public (-1,1 %) que le secteur privé (-1,3 %). Le nombre d'écoles maternelles, qui représentent le tiers des écoles publiques contre seulement 2,5 % des écoles privées, continue de baisser. Le nombre d'écoles élémentaires est aussi en très légère baisse.

À la rentrée 2009, une école publique sur dix est à classe unique ; les deux tiers ont entre une et cinq classes. Dans le secteur privé, seulement 3 % des écoles sont à classe unique et elles sont 47 % à avoir entre une et cinq classes. La différence public-privé s'explique en partie par le fait que les écoles privées sont beaucoup moins souvent des écoles maternelles.

Dans le second degré, le système éducatif compte 11 400 établissements à la rentrée 2009. Ce chiffre varie peu depuis dix ans. Dans le secteur public, le nombre de lycées professionnels diminue depuis 1985 alors que celui des lycées et des collèges augmente. Dans le secteur privé, le nombre d'établissements a baissé jusqu'en 2002 puis s'est stabilisé. Un tiers des établissements du second degré relève du secteur privé. Les lycées et les lycées professionnels y sont les mieux représentés : 40 % d'entre-eux sont privés contre 25 % des collèges.

En janvier 2010, 1 127 700 enseignants et autres personnels, 68 900 assistants d'éduca-

tion ou assistants pédagogiques sont des agents du système éducatif au titre des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Si 804 000 enseignants exercent dans le secteur public, 140 500 sont payés sur des échelles de rémunération d'enseignants dans les classes sous contrat des écoles et établissements privés. On dénombre 183 200 agents qui assurent dans le secteur public des fonctions administratives, techniques, d'encadrement, d'orientation, d'éducation, de surveillance et d'assistance éducative. Les enseignants représentent plus des quatre cinquièmes de l'ensemble du personnel.

Les **enseignants du premier degré** public connaissent de 2006 à 2010 une relative stabilité. Les **enseignants du second degré** diminuent depuis 2003. Ils enregistrent en 2010 une diminution de leurs effectifs légèrement plus faible que la baisse enregistrée les années précédentes. Quel que soit le statut de l'établissement et qu'il ait ou non acquis son autonomie dans le cadre de la **loi relative aux libertés et responsabilités des universités (loi L.R.U)**, on dénombre 74 100 **enseignants du supérieur** auquel il faut ajouter les 56 300 autres personnes qui exercent en 2010 dans l'enseignement supérieur.

En 2009, la **dépense intérieure d'éducation (DIE)** atteint 132,1 milliards d'euros, soit 6,9 % du produit intérieur brut. Elle correspond à une dépense de 7 990 euros par élève ou étudiant ou de 2 050 euros par habitant. ■

Définitions

Enseignants du premier degré : instituteurs, professeurs des écoles et autres enseignants chargés de classes du premier degré, directeurs d'écoles et psychologues déchargés de classes.

Enseignants du second degré : titulaires et non-titulaires enseignant dans les établissements du second degré (collèges, lycées,...). Sont inclus les personnels de remplacement et de documentation.

Enseignants du supérieur : enseignants dans les universités y compris les instituts universitaires de technologie (IUT), les écoles nationales supérieures d'ingénieurs (ENSI), les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), les écoles normales supérieures et les grands établissements.

Centre national d'enseignement à distance (Cned), dépense intérieure d'éducation (DIE), loi relative aux libertés et responsabilités des universités (loi L.R.U.) : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « L'état de l'école », n° 20, Depp, novembre 2010.
- « Concours de recrutement de professeurs des écoles – session 2009 », *Note d'information* n° 10.19, Depp, novembre 2010.
- « Repères et références statistiques 2010 », Depp, septembre 2010.
- « Education in Europe – key statistics 2008 », *Data in focus* n° 37, Eurostat, septembre 2010.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Personnel de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur

	1990	1995	2000	2005	2009	2010
Enseignants dans le secteur public	756 260	807 135	841 140	860 198	798 742	804 043
Enseignants dans le secteur privé	126 380	134 940	139 155	144 940	141 661	140 454
Total des enseignants¹	882 640	942 075	980 295	1 005 138	940 403	944 497
Personnel adm., technique, d'encad. et de surveillance	288 660	297 750	303 320	293 507	174 839	183 248
Total	1 171 300	1 239 825	1 283 615	1 298 645	1 115 242	1 127 745
Aides éduc., assistants d'éduc. et assistants pédag.	///	///	61 470	51 287	67 538	68 949

1. Enseignants titulaires, stagiaires et non-titulaires des 1^{er} et 2nd degrés, du supérieur et des établissements de formation.

Note : à partir de 2007, les personnes rémunérées sur des comptes d'avance de régularisation et les techniciens et ouvriers à la charge des collectivités territoriales ne sont plus comptabilisés. En 2009, les personnels des établissements ayant acquis leur autonomie dans l'enseignement supérieur ne sont pas pris en compte.

Source : Depp.

Enseignants du public et du privé par corps en 2010

	Effectifs au 31 janvier	dont femmes en %
Premier degré public ¹	323 445	81,5
dont : professeurs des écoles instituteurs et suppléants	313 426	81,7
	9 841	76,5
Second degré public ¹	389 008	57,6
dont : agrégés et chaires supérieures certifiées et assimilés	49 211	50,2
prof. de lycée professionnel	242 968	61,9
prof. d'ens. général de collège	59 742	48,6
	6 144	57,4
Supérieur public ²	74 085	36,7
Ens. stagiaires des étab. de formation	17 505	74,4
Total secteur public	804 043	65,7
Premier degré privé	45 483	91,0
dont : professeurs des écoles instituteurs et suppléants	39 375	91,0
	5 896	91,3
Second degré privé	94 971	65,8
dont : agrégés et chaires supérieures certifiées et assimilés	3 326	45,9
prof. de lycée professionnel	57 183	67,5
prof. d'ens. général de collège	10 170	61,3
	129	51,9
Total secteur privé	140 454	74,0

1. Y compris enseignants au CNED.

2. Y compris les enseignants rémunérés par les universités ayant acquis leur autonomie.

Source : Depp.

Établissements publics et privés du 1^{er} et du 2nd degré

	2001-2002		2009-2010	
	Public	Privé	Public	Privé
Écoles maternelles	18 448	245	16 366	131
Écoles élémentaires	34 279	5 395	32 609	5 174
Total premier degré	52 727	5 640	48 975	5 305
Collèges	5 139	1 802	5 261	1 756
Lycées professionnels	1 096	650	990	663
Lycées d'enseignement général et technologique	1 527	1 094	1 571	1 056
Établissements régionaux d'enseignement adapté	80	///	80	///
Total second degré	7 842	3 546	7 902	3 475

Source : Depp.

Dépense intérieure d'éducation

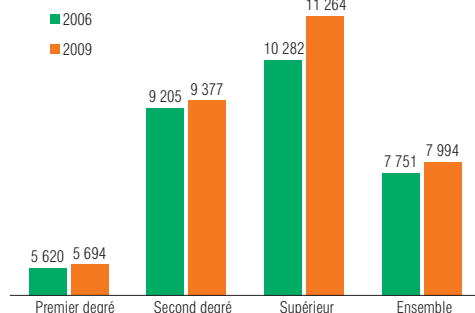
	1980	1990	2000	2009
Aux prix courants (en Mds d'euros)	28,5	68,0	104,9	132,1
Aux prix 2009 (en Mds d'euros)	71,4	93,1	125,1	132,1
En % du PIB	6,4	6,6	7,3	6,9
Par habitant aux prix 2009 (en euros)	1 320	1 600	2 050	2 050
Par élève ¹ aux prix 2009 (en euros)	4 420	5 510	7 390	7 990

1. La réévaluation de la DIE s'applique à l'ensemble de la période 1980-2009. Les dépenses moyennes par élève n'ont été recalculées qu'à partir de 1999.

Source : Depp.

Dépense moyenne par élève

en euros constants aux prix de 2009



Source : Depp.

Dépenses d'éducation dans l'UE en 2007

en % du PIB

	Dépenses publiques	Dépenses privées	Subventions publiques au secteur privé
Allemagne	4,00	0,69	0,49
Autriche	4,88	0,48	0,52
Belgique	5,73	0,34	0,29
Bulgarie	3,53	0,62	0,60
Chypre	5,97	1,27	0,95
Danemark	6,56	0,53	1,26
Espagne	4,21	0,61	0,14
Estonie	4,61	0,32	0,24
Finlande	5,50	0,14	0,41
France	5,39	0,53	0,20
Grèce
Hongrie	4,93	...	0,27
Irlande	4,39	0,24	0,50
Italie	4,05	0,40	0,24
Lettonie	4,79	0,56	0,21
Lituanie	4,45	0,45	0,21
Luxembourg	3,08	...	0,07
Malte	6,31	0,38	...
Pays-Bas	4,64	0,90	0,68
Pologne	4,79	0,50	0,12
Portugal	5,10	0,46	0,20
Rép. tchèque	4,04	0,51	0,16
Roumanie	4,17	0,50	0,08
Royaume-Uni	3,97	1,75	1,42
Slovaquie	3,33	0,53	0,28
Slovénie	4,77	0,73	0,42
Suède	6,03	0,16	0,66
UE à 27 (e)	4,48	0,72	0,48

Source : Eurostat.